



Délibérations du conseil municipal de Montsinéry-Tonnégrande

2010

Séance ordinaire du 08 décembre 2010

- 2010-53 création du service des archives communales de Montsinéry-Tonnégrande
- 2010-54 demande d'une subvention pour le financement de la bibliothèque et d'un centre de documentation dans le groupe scolaire Léopold-Héder de Montsinéry
- 2010-55 modification du plan de financement de la réhabilitation de l'église de Tonnégrande
- 2010-56 mouvements et inscriptions budgétaires : ateliers et chantiers d'insertion du PLIE
- 2010-57 projet de festival jazz-rock/rock progressif les 21-22 octobre 2011 à Montsinéry proposé par l'association Crescendo
- 2010-58 plan de financement de l'extension du réseau HTA/BT sur la zone d'extension du bourg de Tonnégrande
- 2010-59 cession d'une partie de la parcelle AY 14 à France Télécom Orange pour la réalisation d'un équipement de télécommunication
- 2010-60 opérations de régularisation foncière des terrains communaux dans le bourg de Tonnégrande
- 2010-61 création de postes d'agents de surveillance de la voie publique (ASVP)
- 2010-62 gestion des prochains ateliers et chantiers d'insertion (ACI)
- 2010-63 réhabilitation du générateur photovoltaïque de Pirogue Tour, rivière des Cascades
- 2010-64 autorisation d'ester en justice dans les dossiers de contentieux opposant la Commune de Montsinéry-Tonnégrande à M. Maurice Porrineau, la SARL Guyabef ainsi qu'à M. Félix Ho-Tam-Chay
- 2010-65 étude préalable à l'aménagement du bourg de Montsinéry et plan de financement





**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 8 DECEMBRE 2010**

DATE DE CONVOCATION

1^{er} Décembre 2010

DATE D’AFFICHAGE

1^{er} Décembre 2010

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

EN EXERCICE : 15
PRESENTS : 11
ABSENTS : 04
QUORUM : 08

DELIBERATION N°2010/58/M-T

L’AN DEUX MILLE DIX LE HUIT DECEMBRE À SEIZE HEURES, CONSEIL MUNICIPAL dûment convoqué par Monsieur le Maire, s’est réuni séance ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur **Patrick LECAN Maire.**

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur **Jocelyn PRALIER** 1^{er} Adjoint
Madame **Rosaline CAMILLE** 2^{ème} adjointe
Monsieur **Patrick LABEAU** 3^{ème} adjoint
Madame **Marcelline POPO** 4^{ème} adjointe
Madame **Patricia BEAUNOL** adjointe spéciale
Madame **Valérie BATAILLIE** Conseillère
Madame **Liliane DAUPHIN** Conseillère
Madame **Marie George DUMAISON** Conseillère
Madame **CHAVÉRIMOUTOU Liliane** Conseillère
Monsieur **Marcel POPO** Conseiller

ABSENTS EXCUSÉS:

Madame **Pauline TARCY** Conseillère

ABSENTS:

Monsieur **Vincent MAYEN** Conseiller
Monsieur **Alain Patrick ROBINSON** Conseiller
Monsieur **Brice SEPHO** Conseiller

Les conseillers Municipaux présent formant la majorité des membres en exercice conformément à l’article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales il a été procédé à la nomination d’un Secrétaire au vu de l’application de l’article L.2121-14 et L.2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales Madame **Patricia BEAUNOL**, Adjointe Spéciale, a été nommée à ces fonctions qu’elle a acceptées.



Délibération n° 58
Avenant à la délibération 2010/30/M-T précisant le plan de
financement de l'extension du réseau HTA/BT
sur la zone d'extension du bourg de Tonnégrande

Mesdames,
Messieurs les conseillers Municipaux,

Dans le cadre de l'aménagement du bourg de Tonnégrande, le Conseil Municipal a adopté par délibération n° 2008/65/MT en date du 19 décembre 2008 la création d'un lotissement à Tonnégrande.

L'électrification de cette zone devant être portée par la Commune, le Conseil Municipal a autorisé le Maire par délibération n°2010/30/M-T en date du 26 mai 2010 à rechercher les crédits du FACE nécessaires à la réalisation de l'opération et de signer tout acte administratif, financier ou toute convention se rapportant à ce programme.

En revanche, le plan de financement de cette électrification n'a pas à ce jour été approuvé.

Le coût estimatif de l'opération est de : **soixante six mille euros (72 000 €)** et le plan de financement se présente ainsi :

FACE	78 %	56 160 €
Commune	22 %	15 840 €
Montant total	100 %	72 000 €

Compte tenu de tous ces éléments, je vous demande d'approuver le plan de financement présenté et pour cela de délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la loi du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la délibération 2008/65/M-T en date du 19 décembre 2008 portant création d'un lotissement à Tonnégrande ;

Vu la délibération 2010/30/M-T en date du 26 mai 2010 portant demande du FACE pour le lotissement de Tonnégrande ;

Vu le rapport du Maire portant plan de financement pour l'électrification de l'extension du bourg de Tonnégrande ;

Après avoir entendu ses explications et délibéré,



DECIDE :

Article 1 : **CONSERVE** les articles 1, 2 et 3 de la délibération 2010/30/MT.

Article 2 : **APPROUVE** le plan de financement suivant :

FACE	78 %	56 160 €
Commune	22 %	15 840 €
Montant total	100 %	72 000 €

ADOPTÉE PAR ONZE VOIX (11) CONTRE ZERO (0).

Pour certification exécutoire,
Fait à Montsinéry-Tonnégrande, le 08 décembre 2010



Le Maire,


Patrick LECANTE

Publication le :

